

LES BREVES DE TILLE



N°17

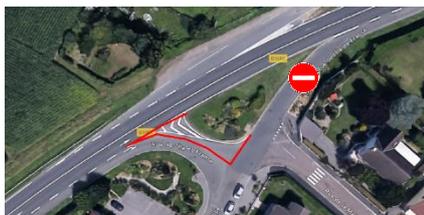
FEVRIER 2024

A compter du lundi 4 mars, le conseil départemental va procéder à une phase de tests afin d'améliorer la sécurité sur la RD 1001, mais aussi d'éviter toute dégradation ou nuisance visuelle le long de cette route. Pour ce faire, 4 opérations vont être mises en place en positionnant des barrières modulaires en plastique :



1- Agrandissement de l'îlot végétalisé :

A l'entrée des rues de la Maladrerie et de l'Île de France afin de stopper les véhicules venant de Breteuil qui coupent la ligne blanche. Il sera également apposé un sens interdit sur la voie de sortie, visible depuis la RD 1001.



2- Parking RD1001:

Face à l'entrée rue de la Maladrerie. De plus en plus de camions entrent et sortent de ce parking en coupant la bande blanche. Les pointes végétalisées seront agrandies.



3- Parking entre les 2 ronds-points :

Afin d'éviter les stationnements et les dépôts de déchets, cet espace sera engazonné en laissant un passage pour l'accès aux transformateurs.



4- Parking avant le rond-point nord (sens Beauvais-Breteuil) :

Cette zone sera également engazonnée afin de supprimer l'aire de stationnement.



Eclairage public rue Notre Dame des Champs

Travaux : La rue Notre-Dame des Champs était jusqu'ici dépourvue d'éclairage public.

Depuis fin janvier 2024, des travaux ont débuté dans cette rue afin d'installer des réverbères et assurer ainsi la sécurité de ces riverains. Les travaux devraient s'achever fin mars.

Travaux de marquage au sol

Travaux rue de l'Île de France : 4 places de stationnement « Arrêt minute » de 10 minutes ont été créées rue de l'Île de France.

Travaux cité de l'aviation : Afin de palier au problème de stationnement à la Cité de l'aviation, un marquage de 5 places sera peint.



Espace cinéraire

Travaux : La municipalité a constaté qu'il ne restait plus que quelques cave-urnes et cases columbarium de disponibles au cimetière. Face à ce constat, la commune a décidé de réaliser des travaux d'extension de l'espace cinéraire afin de créer 18 cave-urnes et 24 cases columbarium supplémentaires. Les travaux ont débuté le 5 février.

Rappel des tarifs :

- Concession (50 ans) : 150 €
- Cave-urne (30 ans) : 360 €
- Case columbarium (30 ans) : 360 €
- Jardin du souvenir (dispersion de cendres) : 42 €





Opération « Adopte un composteur »

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en vertu de la loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les collectivités se doivent de proposer des solutions pour permettre à leurs administrés de réaliser le tri à la source des déchets biodégradables. Aussi, la communauté d'agglomération du Beauvaisis lance son opération « adopte un composteur » qui permettra la distribution gratuite de 800 composteurs en 2024.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire à l'une des 6 réunions d'informations programmées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis afin de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de compostage, de gestion des déchets verts et de tri :

- Le samedi **24 février 2024** à Bresles
- Le samedi **2 mars 2024** à Auneuil
- Le samedi **16 mars 2024** à Allonne
- Le samedi **20 avril 2024** à Beauvais
- Le samedi **7 septembre 2024** à Crèvecœur-le-Grand
- Le samedi **26 octobre 2024** à Saint-Paul

Les inscriptions à ces réunions sont ouvertes à partir du 15 janvier 2024 via un formulaire en ligne disponible sur le site internet www.beauvaisis.fr ou par téléphone au 0800 00 06 40.

Pour pouvoir bénéficier gratuitement d'un composteur, il faut remplir 5 conditions :

- ✓ Résider sur le territoire de l'agglomération du Beauvaisis
- ✓ Assister à la réunion d'informations
- ✓ Bénéficier d'un espace vert à son domicile
- ✓ Ne pas avoir déjà acheté un composteur à tarif réduit auprès du service déchets de la communauté d'agglomération du Beauvaisis
- ✓ Attester que vous prendrez bien soin du composteur que vous adopterez.

Inscription sur les listes électorales



En juin 2024, auront lieu les élections européennes. Afin de pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. Si ce n'est pas déjà le cas, vous pouvez faire la démarche en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie. Vous avez jusqu'au **1^{er} mai 2024** (sur internet) ou **3 mai 2024** (en mairie) pour vous inscrire.

IMPORTANT :

Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune de Tillé, vous devez le signaler en mairie par mail en joignant un justificatif de domicile.

Les jeunes résidents de Tillé, ayant eu 18 ans avant l'élection et ayant fait leur recensement sont inscrits d'office sur les listes.

Si vous ne savez plus auprès de quelle commune vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous pouvez faire une recherche sur le site du service public.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter l'article dédié aux élections sur le site internet de la commune de Tillé, rubrique « actualités ».

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU de la commune de Tillé a été adopté en 2008 et la dernière version en vigueur date de 2015. Afin de le moderniser et de le faire coïncider aux nouvelles attentes des habitants en matière d'urbanisme, une modification simplifiée a été lancée.

La version définitive sera adoptée **d'ici la fin de l'année** après enquête publique.





INSCRIPTION RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions à l'école DUMONT de MONTROY pour la rentrée 2024 sont officiellement ouvertes.

3 étapes à respecter :

Contactez la mairie pour obtenir le certificat d'inscription

Prendre rendez-vous auprès de l'école au 03.44.45.23.94

Se présenter au rendez-vous avec les documents demandés

Dates de rendez-vous :

- Lundi 18 mars 2024 (17h-18h30)
- Mardi 16 avril 2024 (17h-18h30)
- Lundi 27 mai 2024 (17h-18h30)
- Vendredi 7 juin 2024 (17h-18h30)
- Jeudi 20 juin 2024 (17h-18h30)

(RDV par créneau de 15 min)

Les inscriptions se font **uniquement sur rendez-vous**.

Liste des documents à fournir :

- certificat d'inscription
- livret de Famille (original + photocopie)
- carnet de santé (original + photocopie des pages vaccins)
- certificat de radiation (délivré par l'école d'origine pour les enfants déjà scolarisés)

Aucune photocopie ne sera faite à l'école

Attention :

- Un seul parent par rendez-vous et sans les enfants.
- Vous devez venir avec toutes les photocopies.

Police municipale

Depuis le 14 février 2024, un nouvel agent est arrivé dans notre commune. Il s'agit de Monsieur LOTTIN, policier municipal.

Sa présence va renforcer notre engagement envers la sécurité mais aussi les stationnements intempestifs liés à la présence de l'aéroport sur notre commune.

Ses missions seront une surveillance générale de la commune, constatation des infractions au code de la route, surveillance du stationnement, réglementation des chiens dangereux, sécurité des manifestations, différents de voisinages, suivi de la vidéoprotection.

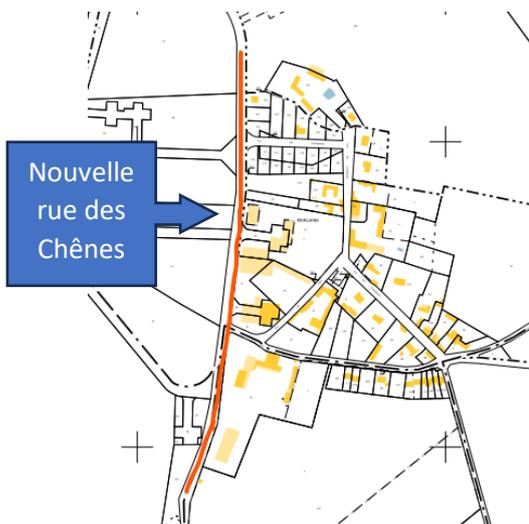
Nous lui souhaitons la bienvenue à Tillé.



Rappel pour les habitants de Tillé :

Vos voitures, ainsi que celles de vos invités, stationnées dans une rue de la commune doivent posséder une **carte de stationnement résident ou visiteur** sous peine d'amende.

Si vous n'en possédez pas encore, n'hésitez pas à faire une demande en mairie.



Dénomination d'une nouvelle rue au Hameau de Morlaine

De nouvelles constructions s'érigent rue des Châtaigniers mais également sur la voie communale n°7 (VC7). Les acquéreurs de ces terrains, sur la VC7 ont sollicité la mairie pour un numérotage d'adresse de leur parcelle. De ce fait, lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé de créer une nouvelle rue sur cette portion de voie et il a été décidé de la nommer « rue des Chênes ». En rappel du lieudit « Les Chênes » en contrebas de Morlaine.



Décès de Monsieur Benito LEGGIERI

Une figure de Tillé nous a quittés !

Benito LEGGIERI, qui a consacré une bonne partie de sa vie et de son temps au football club de Tillé, est décédé le 1^{er} février 2024.

Merci à lui pour toutes les fois où il a partagé son amour du ballon rond en rendant service à la communauté sportive.

Commémoration du 19 mars 2024

Nous vous convions, le mardi 19 mars 2024, à 11h30 devant la mairie, pour commémorer ensemble la **journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Nous comptons sur votre présence pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre pays !

La commémoration sera suivie d'un pot de l'amitié au préfabriqué, à côté de la mairie.



Au bon Marché de Tillé

Nous vous donnons rendez-vous sur le marché de Tillé, le deuxième vendredi de chaque mois de 15 heures 30 à 19 heures.

Les prochaines dates de 2024 :

- Vendredi 8 mars
- Vendredi 12 avril
- Vendredi 10 mai
- Vendredi 14 juin
- Vendredi 12 juillet
- Vendredi 13 septembre
- Vendredi 11 octobre
- Vendredi 8 novembre
- Vendredi 13 décembre



Nouvel exposant à compter du mois de mars : Lil'O Donuts



Venez succomber à leurs délicieux donuts !

à vos agendas!

Mars 2024

- Vendredi 8 mars : Au bon marché de Tillé
- Dimanche 10 mars : Thé dansant
- Mardi 19 mars : Commémoration de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Avril 2024

- Lundi 1er avril : Chasse aux oeufs - Tillé en Fêtes
- Samedi 6 avril : Soirée jeux plateau pixel - Mageek World
- Vendredi 12 avril : Au bon marché de Tillé
- Samedi 13 et Dimanche 14 avril : Salon de l'artisanat et du terroir - Tillé en Fêtes



AGENCE POSTALE COMMUNALE

A compter du 2 mars 2024, l'agence postale communale **ouvrira ses portes le samedi matin de 10h à 11h45.**

Nouveaux horaires :

Lundi – Mardi
 Mercredi – Vendredi
 de 16h à 17h45

Samedi
 de 10h à 11h45

Pour ne rien rater des actualités de la commune ? Le bon réflexe, c'est le site internet !

Rendez-vous sur : <https://tille.fr>